



**Vincent Locas, avocat**

Conseiller juridique senior

Affaires règlementaires et réclamations

Ligne directe : (514) 598-3324

Télécopieur : (514) 598-3839

Courriel : [vincent.locas@energir.com](mailto:vincent.locas@energir.com)

Adresse courriel pour ce dossier : [dossiers.reglementaires@energir.com](mailto:dossiers.reglementaires@energir.com)

**PAR SDÉ**

Le 19 février 2021

M<sup>e</sup> Véronique Dubois

Secrétaire

**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**

Tour de la Bourse

800, Place Victoria - bureau 2.55

Montréal QC H4Z 1A2

**Objet : 4<sup>e</sup> demande réamendée relative au dossier générique portant sur l'allocation des coûts et la structure tarifaire d'Énergir – Phase 2B**

**Notre dossier : 312-00669**

**Dossier Régie : R-3867-2013**

---

Chère consœur,

Pour faire suite à la correspondance de la Régie de l'énergie (ci-après « **Régie** ») datée du 10 février 2021 transmise dans le cadre de la phase 2B du dossier mentionné en objet<sup>1</sup>, Énergir dépose ses réponses aux demandes de renseignements de la Régie (à l'exception d'une portion de la réponse à la question 7.4) et d'Elenchus, soit les pièces Gaz Métro-12, Documents 4 et 6. Conformément à cette même correspondance, Énergir veillera à transmettre les réponses restantes à la demande de renseignements de la Régie ainsi qu'à celles des intervenants au plus tard le 5 mars 2021 à midi.

Énergir dépose également la demande mentionnée en objet ainsi que la version révisée de la pièce Gaz Métro-5, Document 13 et de la liste des pièces.

Les traductions anglaises des pièces Gaz Métro-5, Document 13 et Gaz Métro-12, Document 6 suivront au cours des prochaines semaines.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

(s) *Vincent Locas*

Vincent Locas

VL/nv

p. j.

---

<sup>1</sup> A-0293. Voir également la correspondance de ce jour accordant un délai additionnel à Énergir (A-0296).